



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2018

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 221-20181205**

2018

Séance du mardi 4 décembre 2018

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018)

Membres présents :

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
M. Charette (Deux-Montagnes)
M. Chassin (Saint-Jérôme)
M. Émond (Richelieu)
M^{me} Hivon (Joliette)
M^{me} Labrie (Sherbrooke)
M. Lemieux (Saint-Jean)
M. Poulin (Beauce-Sud)
M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
M. Tanguay (LaFontaine)

Autre député présent :

M. Paradis (Lévis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 19, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) propose la motion suivante :

QUE M. Tanguay (LaFontaine) soit élu président de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Tanguay (LaFontaine) élu président de la Commission.

M. Tanguay (LaFontaine) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Chassin (Saint-Jérôme) propose la motion suivante :

QUE M. Asselin (Vanier-Les Rivières) soit élu vice-président de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Asselin (Vanier-Les Rivières) élu vice-président de la Commission.

À 16 h 21, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Marc Tanguay

LC/jd

Québec, le 4 décembre 2018